

AVENIR DU CYCLISME SUR ROUTE

CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES SUR LA RÉFORME
DU CYCLISME SUR ROUTE PROFESSIONNEL ,
SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le cyclisme sur route connaît aujourd'hui un essor sans précédent. Riche d'une histoire de plus d'un siècle et demi, il rayonne aujourd'hui plus largement et inspire davantage de personnes que jamais auparavant. Ce succès s'accompagne cependant de responsabilités : celles d'identifier de nouveaux axes de progression et d'écrire ensemble le prochain chapitre de notre sport plutôt que d'en découvrir jour après jour l'évolution.

C'est cette conviction qui a conduit l'UCI à lancer une consultation intitulée « L'avenir du cyclisme sur route professionnel ». J'ai souhaité entendre directement l'ensemble de la famille du cyclisme – les coureurs, les équipes et les organisateurs,

les associations qui les représentent ainsi que nos Fédérations Nationales – sur les questions qui définiront le visage du cyclisme de demain : son calendrier, son modèle économique, sa relation avec ses supporters, le niveau de sécurité de ses événements et l'intégrité des résultats de ses compétitions.

Le résultat de la consultation est remarquable, tant par la diversité que par la qualité des réponses obtenues. Il en ressort un sport lucide et ambitieux, prêt à envisager des changements importants tout en préservant ce qui fait sa spécificité. Ce qui unit les parties prenantes du cyclisme est bien plus important que ce qui les divise, et ce terrain commun est le plus grand atout de notre sport.

Ce rapport synthétise cette réflexion collective en un seul document. Il ne constitue pas un aboutissement mais pose les bases du travail approfondi et collaboratif qui reste à mener.

Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à cette consultation, et invite chacun d'entre vous à continuer de s'engager dans le processus de transformation de ces idées en un modèle durable pour le cyclisme sur route professionnel.

David Lappartient
Président de l'UCI
Membre du CIO

TABLE DES MATIÈRES

AVENIR DU CYCLISME SUR ROUTE PROFESSIONNEL

INTRODUCTION	4
MESSAGES	5
FAITS ET CHIFFRES	6
LES 5 PILIERS	8
PILIER 1 : CALENDRIER ET PARTICIPATION	11
PILIER 2 : MODÈLE ÉCONOMIQUE	15
PILIER 3 : ENGAGEMENT DES SUPPORTERS	19
PILIER 4 : SÉCURITÉ	23
PILIER 5 : INTÉGRITÉ DES RÉSULTATS	27
CONCLUSION ET CONTRIBUTEURS	31
ANNEXE	36



INTRODUCTION

UN DÉBAT SUR L'AVENIR À L'ÉCHELLE DU SPORT

En février 2026, l'Union Cycliste Internationale (UCI) a lancé une large consultation de tous les acteurs du cyclisme. Dans une lettre adressée à l'ensemble de la famille du cyclisme sur route professionnel – coureurs, équipes et leurs propriétaires, organisateurs de courses et Fédérations Nationales, ainsi que les associations représentatives reconnues des organisateurs, des équipes et des coureurs –, le Président de l'UCI a invité chaque partie prenante à exposer son analyse de l'état actuel du cyclisme et sa vision de l'avenir du cyclisme sur route professionnel masculin et féminin. Cette initiative, baptisée consultation sur l'avenir du cyclisme, a été approuvée à l'unanimité par le Comité Directeur de l'UCI et conçue dès le départ comme un processus collaboratif mené par l'UCI en associant tous les acteurs, plutôt que comme une réforme imposée d'en haut.

Le postulat de départ est à la fois assuré et franc. Le cyclisme sur route est, selon les termes du Président de l'UCI, « un sport magnifique et une passion partagée » fort de près de 150 ans d'histoire, qui surfe sur une véritable vague de dynamisme : la croissance structurelle rapide du cyclisme professionnel féminin, des épreuves de l'UCI WorldTour et de l'UCI Women's WorldTour sur quatre continents, ainsi que les premiers Championnats du Monde Route UCI en Afrique, organisés à Kigali, au Rwanda, en 2025. Dans le même temps, la consultation reconnaît l'existence de pressions réelles, telles que l'augmentation des budgets des équipes et l'élargissement du fossé entre ces dernières, la hausse des coûts pour les organisateurs (notamment en matière de sécurité), ainsi que le constat de longue date selon lequel la couverture médiatique et les recettes du cyclisme ne sont pas à la hauteur de sa popularité. Comme l'a déclaré le Président de l'UCI, l'UCI est « prête à envisager des évolutions significatives dans un sport réputé pour son conservatisme ».

Les parties prenantes ont été invitées à soumettre leurs idées avant le 30 avril 2026 autour de cinq thèmes : le calendrier et la participation, le modèle économique, l'engagement des supporters, la sécurité et l'intégrité des résultats. Le nombre de réponses a été important, avec 55 contributions détaillées reçues, provenant de tous les horizons du cyclisme : Fédérations Nationales de plusieurs continents, organisateurs d'épreuves d'un jour et par étapes, des classes 2 à l'UCI WorldTour, équipes masculines et féminines et leurs associations, coureurs et représentants des coureurs, fabricants d'équipements, diffuseurs et sponsors commerciaux. La presse spécialisée a suivi de près ce processus, de son lancement jusqu'à la date limite, soulignant à la fois l'ampleur de la consultation et l'intention de l'UCI de présenter les résultats lors de son Séminaire UCI Women's WorldTour et UCI WorldTour annuel en décembre 2026 en rendant les résultats de cette consultation accessibles au grand public.

Le présent rapport synthétise l'ensemble des contributions issues des 55 réponses reçues. Il s'articule autour des cinq piliers de la consultation et, par conception, attribue les idées uniquement aux parties prenantes qui les ont formulées plutôt qu'à un contributeur individuel afin de garantir l'anonymat des contributions. Le tableau qui se dégage est extrêmement instructif, et met en évidence un sport conscient de ses forces et de ses faiblesses, ambitieux et riche en idées concrètes. Il est encourageant de constater l'existence de nombreux points de convergence. L'UCI se félicite de la qualité et de la générosité de ces contributions, et se réjouit de faire avancer les propositions les plus prometteuses grâce à une consultation approfondie et collaborative avec toutes les parties prenantes.

MESSAGES

LA PAROLE À LA FAMILLE DU CYCLISME

Aux côtés de l'UCI, les trois associations représentatives reconnues du monde du cyclisme sur route professionnel – l'AIGCP (Association Internationale des Groupes Cyclistes Professionnels), qui représente 50 équipes professionnelles, l'AIOCC (Association Internationale des Organisateurs de Courses Cyclistes), qui représente 201 organisateurs, et le CPA (Cyclistes Professionnels Associés), qui représentent les coureurs inscrits dans des équipes professionnelles – partagent leurs attentes quant à cette consultation et sur la voie à suivre.

LES ÉQUIPES - AIGCP

Le cyclisme professionnel sur route n'a jamais été aussi populaire, et il a rarement été aussi fragile en dehors de celle-ci. Les équipes restent presque entièrement dépendantes de leur sponsor principal, et l'écart entre les budgets les plus importants et les plus modestes ne cesse de se creuser. Nous sommes fermement convaincus que la recherche d'un modèle économique fonctionnel, capable de générer de nouvelles sources de revenus durables, peut contribuer à relever bon nombre des défis auxquels le cyclisme est aujourd'hui confronté dans tous les domaines, en créant un environnement permettant à tous les acteurs du cyclisme de s'unir autour d'un objectif commun et de travailler de manière proactive ensemble pour assurer l'avenir de ce sport, une opportunité que le cyclisme mérite pleinement.

LES ORGANISATEURS - AIOCC

Les organisateurs constituent le fondement sur lequel repose le cyclisme professionnel : ils assument les risques opérationnels et financiers de chaque journée de course, de la sécurité à la production télévisuelle. Les organisateurs saluent l'orientation de cette consultation – une plus grande cohérence du calendrier, une participation prévisible et des outils commerciaux collectifs – à condition que la réforme s'appuie sur les droits historiques des épreuves plutôt que de les supplanter. La croissance doit passer par des actifs communs qui élargissent l'ensemble du marché.

LES COUREURS - CPA

Les coureurs sont au cœur du sport, et leur message dans le cadre de cette consultation est clair : la sécurité n'est pas négociable. Le niveau de compétition et les exigences auxquelles sont confrontés les jeunes professionnels qui accèdent au plus haut niveau n'ont jamais été aussi élevés. Les coureurs saluent la priorité accordée à la sécurité, à un partage plus équitable de la valeur qu'ils contribuent à créer ainsi qu'à des parcours de développement clairs. Ils s'engagent à façonner ces réformes en collaboration avec l'ensemble de la famille du cyclisme.

FAITS ET CHIFFRES

DU CYCLISME PROFESSIONNEL

LE PAYSAGE DU CYCLISME PROFESSIONNEL :

CALENDRIER HOMMES ÉLITE

UCI WorldTour	36
UCI ProSeries	58
Classe 1	93
Classe 2	159
Nombre d'événements	346

CALENDRIER FEMMES ÉLITE

UCI Women's WorldTour	25
UCI ProSeries	19
Classe 1	55
Classe 2	35
Nombre d'événements	134

UCI **36** WORLD TOUR

Épreuves de l'UCI WorldTour en 2026
169 jours de course dans 13 pays
et sur quatre continents

UCI **25** WOMEN'S WORLD TOUR

Épreuves de l'UCI Women's
WorldTour en 2026
67 jours de course dans 11 pays
et sur trois continents

UCI **77** PRO SERIES WOMEN'S PROSERIES

Épreuves de l'UCI ProSeries en 2026
58 courses masculines et 19 courses
féminines dans la deuxième division
de la discipline


34

Équipes professionnelles
masculines en 2026
18 UCI WorldTeams et
16 UCI ProTeams


21

Équipes professionnelles
féminines en 2026
14 UCI Women's WorldTeams
et 7 UCI Women's ProTeams


953 hommes

536 coureurs dans les UCI WorldTeams
et 417 coureurs dans les UCI ProTeams


353 femmes

250 coureuses dans les UCI Women's
WorldTeams et 103 coureuses dans
les UCI Women's ProTeams

FAITS ET CHIFFRES

DU CYCLISME PROFESSIONNEL

LE PAYSAGE DU CYCLISME PROFESSIONNEL :

 **183 / 2457**

Équipes Continentales UCI
et coureurs

 **39 / 472**

Équipes Continentales
Femmes UCI et coureuses

 **850 M**

Budget total (en euros) des équipes
cyclistes professionnelles en 2025*

 **1864**

Nombre total d'employés des
équipes cyclistes professionnelles*

 **+ 10 millions**

de spectateurs chaque année le long
des routes du Tour de France — l'un
des événements sportifs les plus
suivis au monde

 **+ 123 000**

heures de diffusion pour l'UCI
WorldTour et l'UCI Women's
WorldTour

 **+ 145**

pays dans lesquels l'UCI WorldTour
et l'UCI Women's WorldTour sont
diffusés — la vitrine mondiale
du cyclisme

 **3 milliards**

d'audience télévisée cumulée pour
l'UCI WorldTour et l'UCI Women's
WorldTour

*UCI WorldTour, UCI Women's WorldTour, UCI ProTour, UCI Women's ProTour

FAITS ET CHIFFRES

DU CYCLISME PROFESSIONNEL

La consultation en chiffres – l'ampleur des réponses et le paysage du cyclisme professionnel qu'elles reflètent.



contributions détaillées reçues de l'ensemble du monde cycliste

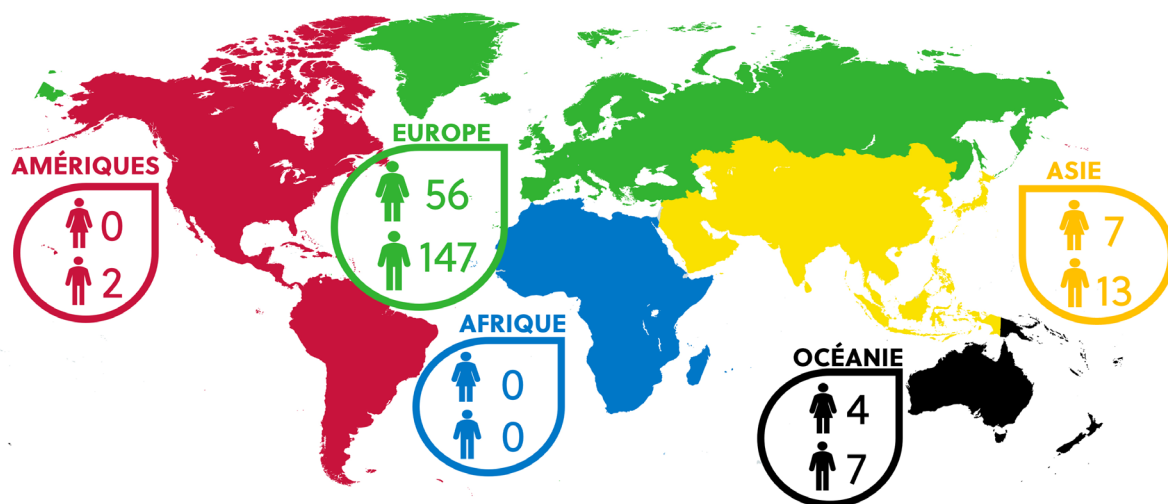


axes de consultation : calendrier et participation, modèle économique, engagement des supporters, sécurité et intégrité des résultats



mentions concernant le calendrier et la participation, le pilier le plus discuté

CARTE MONDIALE DES CALENDRIERS 2026 DE L'UCI WORLDTOUR ET DE L'UCI WOMEN'S WORLDTOUR (JOURS DE COURSE)



LES 5 PILIERS

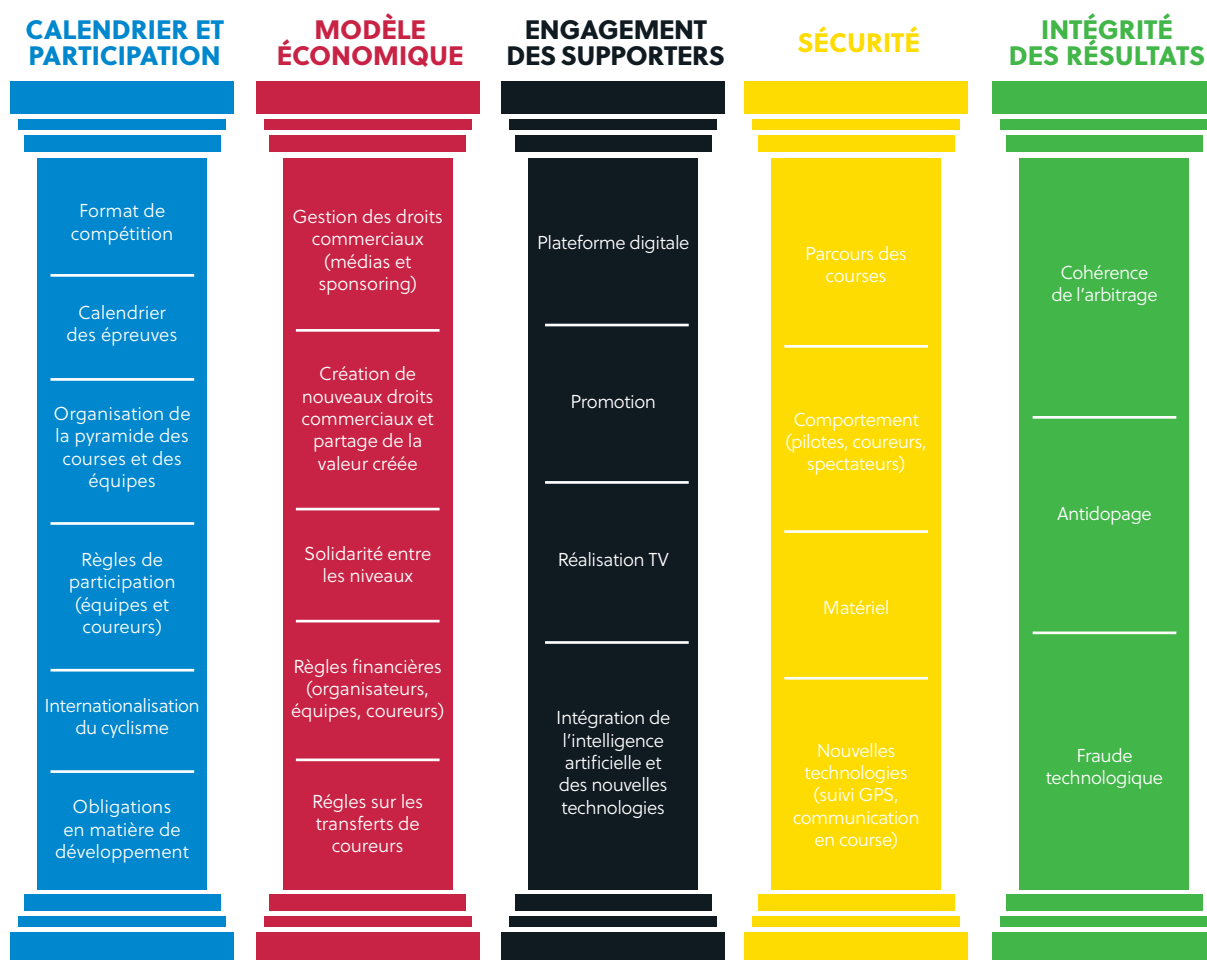
CONTRIBUTIONS ET SYNTHÈSES



LES 5 PILIERS

CONTRIBUTIONS ET SYNTHÈSES

La consultation lancée le 16 février 2026 avait identifié cinq piliers et un certain nombre de sujets clés qu'il convenait de prendre en considération. Le tableau ci-dessous résume la trame de la consultation.

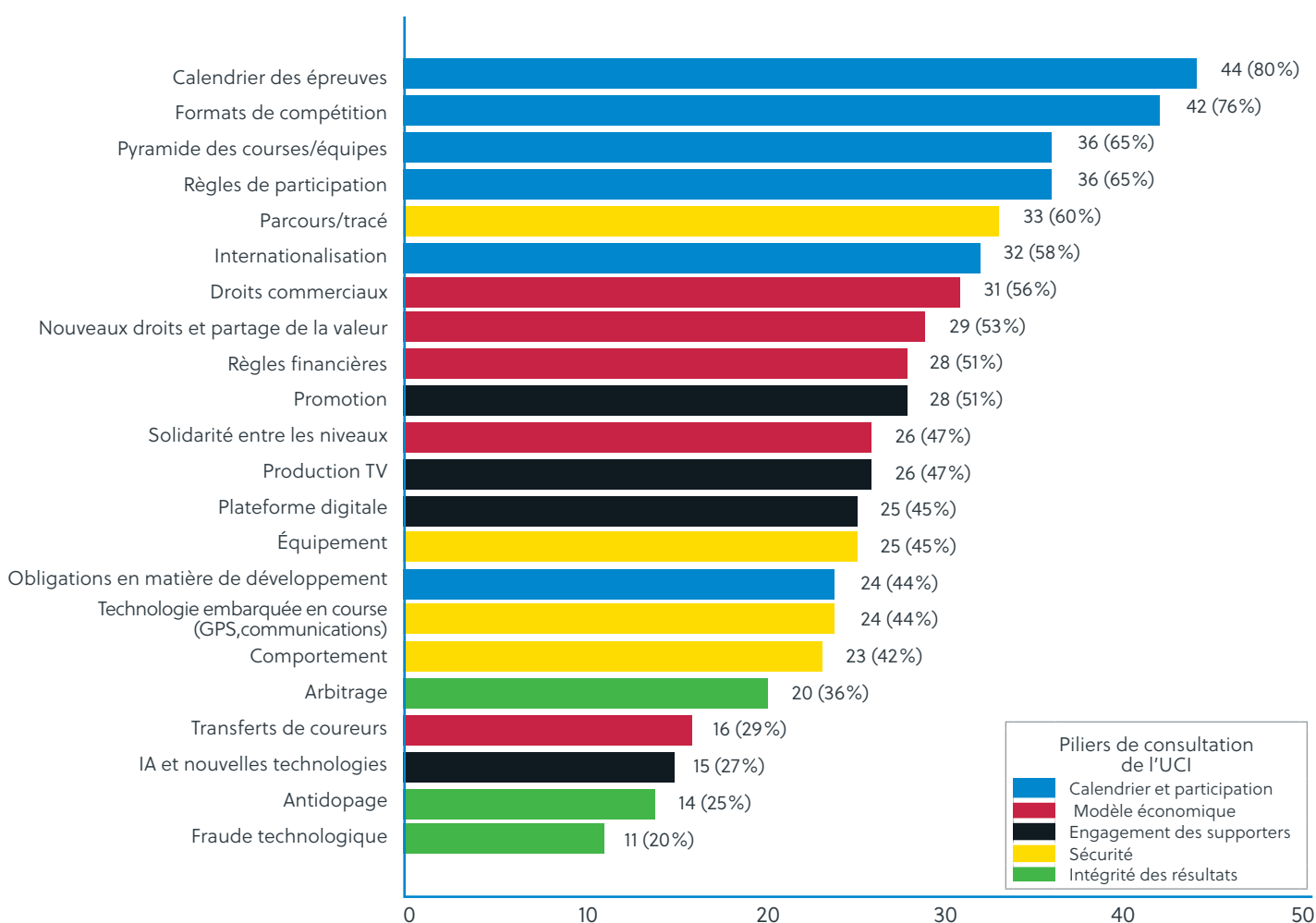


LES 5 PILIERS

CONTRIBUTIONS ET SYNTHÈSES

Parmi l'ensemble des contributions, les thèmes ci-dessous ont été les plus fréquemment abordés. Ils indiquent la part des contributeurs qui les ont mentionnés et sont classés par couleur selon le pilier de la consultation. Le calendrier des épreuves et les formats de compétition ont suscité le plus grand intérêt.

THÈMES LES PLUS FRÉQUEMMENT ABORDÉS LORS DE LA CONSULTATION



PILIER 1 :

CALENDRIER ET PARTICIPATION



PILIER I – CALENDRIER ET PARTICIPATION

APERÇU DU PILIER

Pour toutes les parties prenantes, le calendrier et les formats des compétitions ont été les thèmes les plus régulièrement évoqués (avec 214 mentions dans l'ensemble des contributions), et de grandes orientations sur la direction à prendre se sont clairement dégagées. Après le calendrier des événements (évoqué par 80 % des contributeurs) et les formats des compétitions (76 %), la pyramide des courses et des équipes ainsi que les règles de participation ont chacune été abordées par environ deux tiers des répondants.

IDÉES DES CONTRIBUTEURS

L'idée la plus largement partagée est celle de la cohérence du calendrier. Les coureurs, les équipes et les organisateurs ont tous appelé à réduire les chevauchements inutiles entre les épreuves de haut niveau, à clarifier le déroulement de la saison et à regrouper les courses en « blocs géographiques logiques » afin de rationaliser les déplacements, de réduire l'empreinte environnementale et de proposer aux supporters des récits sportifs plus clairs. Plusieurs acteurs se sont prononcés en faveur d'un ajustement des dates des courses de l'UCI WorldTour afin de préserver la qualité des pelotons, l'internationalisation devant passer par des blocs de courses à l'étranger condensés plutôt que par une succession de longs déplacements. Certains organisateurs ont néanmoins insisté sur le fait qu'une modification du calendrier devait être synonyme de cohérence, et non de déplacement brusque ou arbitraire d'événements historiques. La durée de certaines courses, dont celle de certains Grands Tours, a également été abordée afin de favoriser un calendrier moins dense et plus attractif.

L'organisation de la pyramide des courses et des équipes, en particulier la santé de cette pyramide et de la deuxième division, constitue un deuxième thème majeur. Un large soutien se dégage en faveur du maintien d'un « système ouvert, fondé sur le mérite », dans lequel ce sont les performances sportives – et non les droits acquis – qui régissent l'accès au plus haut niveau. Parallèlement, les organisateurs, les équipes et les coureurs se sont accordés sur la nécessité de renforcer l'UCI ProSeries et les UCI ProTeams en tant qu'atout stratégique, au travers de filières d'accès plus claires, d'une meilleure visibilité et d'incitations permettant à ces courses et à ces équipes de rester crédibles et commercialement pertinentes. De même, les coureurs ont proposé une structure plus clairement définie pour les Équipes Continentales UCI, organisées à un niveau professionnel avec de nouvelles normes minimales, tandis que plusieurs familles ont soulevé le déséquilibre persistant entre un nombre croissant de jours de course et un nombre décroissant d'équipes professionnelles, et ont appelé à la mise en place de mécanismes permettant de mieux aligner ces deux éléments.

La « prévisibilité de la participation » a été une priorité récurrente des organisateurs, qui ont réclamé des délais plus précoces et plus clairs pour confirmer la participation des équipes et désigner les leaders indicatifs, afin que les événements puissent planifier, commercialiser et se dérouler avec davantage de certitude tout en préservant la flexibilité sportive. Les équipes ont suggéré un processus d'invitation plus structuré et transparent, ainsi qu'une répartition plus équitable de l'accès à l'UCI WorldTour pour les équipes de deuxième division.

Pour les Fédérations Nationales – en particulier celles situées en dehors du noyau européen traditionnel –, le message central était qu’une véritable internationalisation nécessite des parcours de progression, et pas seulement des épreuves. L’ajout de courses dans de nouveaux territoires ne suffit pas à lui seul à créer un sport mondial. Les Fédérations ont demandé à être officiellement reconnues comme partenaires structurels dans le parcours de développement, avec des parcours définis et basés sur la performance permettant aux programmes nationaux d’acquérir une visibilité internationale en compétition, en particulier dans le cyclisme féminin. De manière générale, un soutien fort et explicite s’est manifesté en faveur de la poursuite de la croissance du cyclisme féminin, tout en veillant à éviter les écueils observés chez les hommes, tels que la concentration des talents, l’inflation salariale et les difficultés de participation pour les courses de moindre envergure. L’absence de chevauchements des épreuves de l’UCI Women’s WorldTour a été soulignée comme un atout du cyclisme féminin.

Parmi les propositions spécifiques avancées par les contributeurs, on peut citer les suivantes :

- Diviser l’UCI WorldTour en deux niveaux : un niveau supérieur regroupant les Grands Tours, les Monuments et les courses phares, avec une participation obligatoire des meilleures équipes, et un deuxième niveau plus souple permettant un accès plus facile aux UCI ProTeams.
- Restructurer le calendrier en blocs géographiques (par exemple, les Classiques de printemps, une semaine ibérique, un été australien et un bloc asiatique de fin de saison) afin de réduire les coûts logistiques, de limiter les chevauchements et de proposer un récit plus clair aux supporters.
- Renommer les catégories d’épreuves pour plus de clarté auprès du public, en alignant les catégories de courses sur celles des équipes.
- Réduire le nombre de jours de course de l’UCI WorldTour et le nombre de coureurs par épreuve afin de préserver la qualité des pelotons.
- Réformer le système de points de l’UCI afin de mieux l’aligner sur le prestige sportif et de rééquilibrer les points attribués aux épreuves d’un jour et aux courses par étapes.
- Rendre obligatoire la participation des meilleurs coureurs aux épreuves de l’UCI WorldTour, en particulier hors d’Europe et sur les nouveaux marchés.
- Garantir une présence minimale des UCI WorldTeams lors des épreuves de l’UCI ProSeries par le biais d’une rotation, de quotas ou d’une règle de nombre minimum.
- Renforcer la pyramide de formation, par exemple grâce à des règles d’âge minimum, à un niveau professionnel plus clair pour les Équipes Continentales UCI et à des parcours de progression plus solides pour les Moins de 23 ans.
- Fournir des dates plus précoces et une plus grande certitude aux équipes, avec des confirmations de participation anticipées et des dates du calendrier confirmées au moins 12 mois à l’avance.

COMMENTAIRES DE L'UCI

L'UCI se félicite de la solidité et de la convergence de ces propositions. Dans son évaluation préliminaire, elle estime qu'il est particulièrement utile de mieux distinguer les Grands Tours et les Monuments grâce à des obligations de participation renforcées, d'optimiser les déplacements par le biais de blocs de courses géographiquement cohérents, et de rendre la pyramide sportive plus lisible grâce à une dénomination plus claire des catégories d'épreuves. Des propositions telles que des formats de courses par étapes plus courts, un système de points révisé et un parcours menant à une « super-licence » pour les jeunes coureurs méritent de faire l'objet d'une étude de faisabilité approfondie avec les parties prenantes, car elles ne semblent pas partagées par tous et posent des problèmes juridiques. Toute évolution doit préserver le caractère ouvert et fondé sur le mérite du système, protéger les épreuves historiques contre tout déplacement brusque et soutenir la croissance continue du cyclisme féminin. Au-delà de ces aspects, l'UCI examinera de nouvelles obligations de participation au calendrier pour les équipes – y compris au niveau de l'UCI ProSeries –, éventuellement associées à un mécanisme combinant incitations et obligations ; évaluera des formats standardisés de courses par étapes plus courtes, tels que des épreuves de cinq jours du mercredi au dimanche et certains Grands Tours sur trois week-ends, afin de réduire les chevauchements et de faciliter la participation à plusieurs Grands Tours chaque saison ; ajustera le barème de points de l'UCI, y compris en intégrant de nouveaux concepts ; et reverra les dates relatives aux contrats des coureurs, à l'enregistrement des équipes et à l'inscription au calendrier afin d'offrir aux organisateurs une certitude plus précoce. L'UCI pense par ailleurs qu'un format standardisé de taille des équipes pour toutes les courses masculines et féminines du Calendrier International UCI comme proposé par certains contributeurs permettrait de renforcer l'attractivité des courses, de réduire les risques liés à la sécurité, en apportant une meilleure compréhension, et contiendrait le budget des équipes.



PILIER 2 :

MODÈLE ÉCONOMIQUE



PILIER II – MODÈLE ÉCONOMIQUE

APERÇU DU PILIER

Si le calendrier a suscité le plus grand nombre d'idées, c'est le modèle économique qui a donné lieu aux plus grandes ambitions. À cet égard, la consultation a révélé une volonté claire et partagée par toutes les parties prenantes en faveur d'une réforme structurelle, tout en étant conscient de l'ordre des priorités pour renforcer les ressources du cyclisme professionnel.

Le modèle économique est le deuxième sujet le plus souvent mentionné dans les contributions. Les contributeurs s'accordent sur un diagnostic commun : les recettes du cyclisme ne reflètent pas sa popularité mondiale, les équipes dépendent généralement d'un sponsor principal et de sponsors secondaires pour plus de 90 % de leur budget, et la hausse des coûts pour les organisateurs dépasse la croissance des recettes. Les organisateurs soutiennent généralement le concept d'une entreprise commerciale partagée pour maximiser leurs revenus.

IDÉES DES CONTRIBUTEURS

La proposition la plus significative, reprise par certaines équipes, certains coureurs et certaines Fédérations Nationales, consiste à évoluer vers un modèle qui a fait ses preuves dans d'autres sports, avec la consolidation des droits commerciaux et médiatiques. Cela impliquerait de regrouper les actifs du cyclisme professionnel au sein d'une offre unifiée. De nombreux contributeurs ont fait valoir que la fragmentation des droits dans le cyclisme affaiblit sa position de négociation et ont proposé de regrouper un ensemble défini de courses au sein d'une offre commerciale unique – un « circuit mondial officiel » UCI – qui pourrait être vendu collectivement aux diffuseurs et aux sponsors, avec des partenaires principaux mondiaux, à l'instar d'autres sports. Les Fédérations Nationales ont mis en avant des sports comparables où les revenus médiatiques centralisés soutiennent l'ensemble de l'écosystème, ainsi que la croissance rapide observée récemment dans la valorisation médiatique des sports féminins, comme preuve d'un potentiel inexploité. Ces idées se sont cristallisées autour de deux propositions distinctes. La première est une initiative commerciale partagée : la consolidation des droits commerciaux et médiatiques du cyclisme professionnel en une offre unifiée, généralement soutenue par les organisateurs, sous réserve qu'elle atteigne l'autosuffisance financière avant de servir de base à une répartition directe des recettes. La seconde est une nouvelle plateforme digitale centralisée sur laquelle de nouveaux actifs commerciaux pourraient être créés : l'exploitation harmonisée des données en cours de course, le développement de nouveaux actifs de sponsoring, et la promotion du sport grâce à des données et des résultats de course suscitant l'intérêt des supporters.

Il est essentiel de noter que ce besoin de nouvelles recettes s'accompagne d'un appel pressant en faveur d'une répartition équitable des valeurs et de la solidarité entre les différents niveaux. Les coureurs et les équipes ont plaidé pour le partage d'une partie des revenus médiatiques centralisés à tous les échelons de la pyramide – horizontalement entre les parties prenantes et verticalement vers la base – afin de soutenir les participants les plus vulnérables et de stabiliser la deuxième division. Les organisateurs ont mis en avant un important contrepoids : toute redistribution doit tenir compte des risques opérationnels et financiers qu'ils assument déjà et respecter les droits historiques tant des organisateurs que des équipes. Leur principe directeur – partagé par plusieurs familles – est « la croissance grâce à des actifs communs, et non par la prédation ». Les nouveaux outils partagés sont les bienvenus lorsqu'ils élargissent l'ensemble du marché plutôt que de simplement transférer la valeur existante.

La mesure réglementaire la plus fréquemment évoquée était une forme de mécanisme d'équité financière, tel qu'un plafond budgétaire ("budget cap") ou une mesure équivalente. Les équipes, les coureurs, les organisateurs, les Fédérations Nationales et les sponsors ont tous soulevé cette question, motivés par l'écart croissant entre les équipes et ses répercussions sur l'équilibre compétitif et le spectacle. Les organisateurs ont ajouté une réserve concernant l'ordre des priorités qui a largement trouvé un écho : la discipline budgétaire doit précéder la redistribution. Ils ont souligné que promettre un nouveau partage permanent des recettes avant de maîtriser la spirale des coûts risquait de perpétuer la fragilité du système. Pour les organisateurs, cela signifie également que l'équilibre compétitif n'est pas seulement une question sportive : c'est une condition indispensable à la confiance de l'ensemble du marché. Un modèle plus équilibré, fondé sur l'équité financière, une logique de calendrier plus claire, des règles de participation prévisibles et un soutien accru à l'ensemble de la pyramide, ne mettrait pas en péril l'excellence. Il protégerait la qualité, la diversité et la pérennité du sport.

Parmi les autres idées largement soutenues figuraient une réforme du système de transfert des coureurs (fenêtres de transfert réglementées, frais de transfert et de prêt calqués sur le modèle du football, et contrats alignés sur la saison de compétition) ; la réglementation des agents de coureurs (octroi de licences, plafonnement des commissions et du nombre de coureurs gérés) ; et la diversification des recettes grâce au merchandising, à des formats d'événements éventuellement payants ou partiellement payants pour les organisateurs souhaitant le mettre en place, et à des modèles d'adhésion. Un programme commercial dédié au cyclisme féminin, ainsi qu'un fonds de solidarité destiné à soutenir son développement, ont été proposés tant par les coureuses que par les organisateurs.

Parmi les propositions spécifiques avancées par les contributeurs, on peut citer les suivantes :

- Créer une plateforme digitale centralisée pour promouvoir le sport de manière harmonisée et engageante pour les supporters.
- Créer de nouveaux droits commerciaux issus du sponsoring, d'une plateforme digitale centralisée permettant d'exploiter les données et les contenus digitaux, ainsi que de nouvelles sources de revenus potentielles découlant des formats d'événements (par exemple, la billetterie et l'hospitalité).
- Introduire un plafond budgétaire, salarial ou de points pour les équipes – la mesure la plus largement proposée – avec des options de mise en œuvre progressive et des variantes de « plafond souple » ou de « taxe de luxe ».
- Créer un Fonds de solidarité cycliste géré par l'UCI, financé par une contribution prélevée sur les nouvelles sources de revenus et redistribué aux organisateurs en difficulté, à la formation des jeunes et au cyclisme de base.
- Mettre en place un fonds commun de redistribution des recettes provenant du sponsoring central, de l'hospitalité, des licences de données et d'une part des recettes médiatiques, à répartir entre les équipes, les organisateurs, l'UCI et les activités/ initiatives de développement.
- Centraliser les droits médiatiques de l'UCI WorldTour par le biais d'une entité commerciale de l'UCI, susceptible d'exploiter une plateforme hybride associant télévision gratuite, télévision payante et services digitaux premium.
- Structurer le marché des transferts de coureurs, avec des périodes de transfert fixes, des modèles de contrats standardisés, des indemnités de transfert et des compensations de formation.

- Reconnaître la licence UCI WorldTour comme un actif réglementé et transférable afin que les équipes puissent se capitaliser et attirer des investissements institutionnels.
- Rééquilibrer les obligations financières des organisateurs et des équipes, en réévaluant les indemnités de participation et en étendant la surveillance financière aux organisateurs.
- Réformer la structure des coûts des organisateurs, par exemple grâce au partage des équipements de sécurité, à la mutualisation de la production audiovisuelle et au partage des coûts de marketing.

COMMENTAIRES DE L'UCI

L'UCI partage l'ambition exprimée dans ce pilier quant au renforcement de l'économie du cyclisme et note la convergence exceptionnelle autour de l'équité financière : un groupe de travail dédié à l'équité financière avait déjà procédé à une première évaluation, et le travail avait été arrêté à la suite du refus des équipes de le mettre en place. Il serait prêt à se réunir à nouveau pour effectuer une analyse plus approfondie et émettre des recommandations, sous réserve d'un accord entre les parties prenantes.

L'UCI estime qu'il existe un fort potentiel commercial par une réduction de la fragmentation. Une plateforme digitale centralisée servirait cet objectif, à la fois en tant que moyen de centralisation et grâce aux nouveaux actifs commerciaux qui pourraient y être créés. Il faut toutefois reconnaître que cette initiative devrait d'abord favoriser de nouveaux investissements en améliorant l'attractivité du sport et en ciblant les nombreux domaines où ces investissements serviraient l'intérêt collectif. Les recettes supplémentaires seraient ensuite redistribuées. L'UCI partage l'avis des organisateurs selon lequel la maîtrise des coûts doit précéder la redistribution. L'UCI précise également qu'elle reconnaît les droits commerciaux des organisateurs existants et que tout système de mutualisation de droits se fera sur la base du volontariat et avec une gouvernance partagée. Il pourrait en aller autrement pour les nouvelles courses admises au plus haut niveau.

Les travaux sur la réglementation des agents de coureurs et le système de transfert sont déjà en cours et seront menés à bien en concertation avec les équipes et les coureurs. L'UCI favorisera la mise en place d'une structure commerciale pour la mise en commun des droits – cette mise en commun constituant une condition d'éligibilité pour les nouvelles épreuves intégrant la série – et étudiera la mise en commun des droits télévisuels ainsi que l'investissement partagé dans les équipements de sécurité ; elle veillera à mettre en place des structures pour gérer les nouvelles sources de revenus et définira des programmes de solidarité, en discutant avec les parties prenantes des modèles de partage des recettes et de la prise en charge des coûts d'investissement ; enfin, elle réexaminera les indemnités de participation et les inscriptions des organisateurs afin de clarifier les coûts supportés par les parties prenantes.

Les principes sportifs liés à la gouvernance resteront inchangés. L'UCI réaffirme que l'accès aux échelons supérieurs de la discipline pour les organisateurs et les équipes restera fondé sur des critères sportifs et objectifs plutôt que sur des engagements commerciaux. De même, un système de licence fermé permettant aux équipes d'exploiter la licence UCI WorldTour ou UCI Women's WorldTour est contraire au modèle sportif européen et à la philosophie sportive promue par l'UCI, et ne sera pas envisagé.



PILIER 3 :

ENGAGEMENT DES SUPPORTERS

PILIER III – ENGAGEMENT DES SUPPORTERS

APERÇU DU PILIER

La consultation a fait ressortir un réel optimisme quant à la capacité du cyclisme à transformer son audience, certes large mais passive, en une communauté de supporters actifs et fidèles, et quant au fait que les outils pour y parvenir existent déjà en grande partie. Les contributeurs soulignent systématiquement que la valeur commerciale du cyclisme est en retard par rapport à la taille de son public, et que comparé à d'autres sports, le cyclisme est plus difficile à comprendre pour les nouveaux publics, et que les moins de 35 ans sont sous-représentés parmi les fans.

Le développement du cyclisme féminin est salué comme une opportunité d'élargir notre audience alors que la prédictibilité des courses par étapes masculines semble un défi à relever.

IDÉES DES CONTRIBUTEURS

La recommandation la plus récurrente concernait une évolution de la production télévisuelle et digitale. Les équipes, les coureurs et les Fédérations Nationales ont appelé à une couverture plus immersive – caméras embarquées et intégrées au cadre, données en direct (puissance, télémétrie, GPS), prises de vue par drone, ainsi que des contenus plus riches sur les coulisses et des documentaires – afin d'améliorer l'expérience des téléspectateurs et de raconter de meilleures histoires. Une forte adhésion s'est manifestée en faveur d'une narration davantage axée sur les athlètes et les récits, orientant ainsi le débat public vers la personnalité des coureurs, leurs rivalités et leurs parcours.

Une autre proposition commune à l'ensemble des contributeurs concernait la création d'une plateforme digitale centrale. L'objectif serait de diffuser du contenu court sur les réseaux sociaux et, selon certaines visions, d'utiliser l'IA pour rendre la production de contenu de haute qualité évolutive et abordable. Les attitudes vis-à-vis de l'intelligence artificielle étaient constructives mais mesurées : l'enthousiasme pour le contenu assisté par l'IA et les données en direct était contrebalancé par une préférence pour un déploiement sélectif, axé sur le public.

La simplification du système de classement et de catégories afin que les supporters puissent facilement comprendre la hiérarchie sportive était un thème récurrent dans toutes les familles, les coureurs proposant des noms de divisions plus clairs et plus intuitifs. Plusieurs familles ont souligné que la promotion du cyclisme féminin devait être une priorité commerciale et non un élément venant après coup : il s'agirait d'organiser les épreuves masculines et féminines sur le même site pour mutualiser les coûts de production et favoriser la promotion croisée, d'étendre la couverture en direct, et de considérer le potentiel des femmes sur les réseaux sociaux comme un atout majeur pas encore suffisamment exploité. Des idées plus concrètes allaient de l'attribution de numéros de course permanents aux coureurs tout au long de la saison (afin que les supporters puissent acheter des produits dérivés à l'effigie d'un coureur et suivre un coureur en particulier, comme dans d'autres sports d'équipe) à l'organisation d'épreuves thématiques et sur des circuits urbains destinées à élargir l'audience.

Parmi les propositions spécifiques avancées par les contributeurs, on peut citer les suivantes :

- Développer une plateforme digitale UCI unifiée : un écosystème accessible en permanence couvrant toutes les courses de l'UCI, avec des flux de données partagés, du contenu premium et de coulisses, des archives et un suivi en direct pour des territoires non commercialisés.
- Simplifier la présentation du calendrier pour les publics non initiés au cyclisme : des blocs de saison plus clairs, une mise en avant plus marquée du leader du classement général, ainsi qu'une redynamisation du maillot de leader et de l'identité du classement par équipes.
- Moderniser la production audiovisuelle : mutualisation des ressources de production, drones, caméras embarquées, superposition intégrée des données GPS et radio d'équipe en direct.
- Développer de nouveaux formats de course pour susciter l'engouement des supporters : courses sur circuit urbain, contre-la-montre par équipes mixtes, épreuves combinant route et gravel, ainsi que des formats associant les courses professionnelles à des événements grand public.
- Intégrer l'IA et les technologies immersives : analyses, prévisions, temps forts automatisés et graphismes inspirés des jeux vidéo pour les jeunes publics, déployés de manière sélective et en privilégiant l'audience.
- Conclure des accords contractuels sur la visibilité des sponsors, avec des normes vérifiables concernant les mentions des partenaires lors des retransmissions et des règles plus souples concernant les sponsors sur les maillots et les vélos.
- Introduire des numéros de coureur permanents et une stratégie coordonnée d'identité des coureurs ciblant le public des moins de 35 ans.
- Créer un comité consultatif permanent des partenaires afin de donner aux partenaires commerciaux à long terme une voix consultative.



COMMENTAIRES DE L'UCI

L'UCI se réjouit de la vision commune qui sous-tend ces propositions visant à rendre le cyclisme plus lisible, plus immersif et davantage centré sur les coureurs. Une plateforme digitale unifiée recèle un potentiel de transformation, mais sa gouvernance, son modèle économique et sa technologie nécessitent l'avis d'experts externes, et ses coûts d'exploitation doivent être mis en balance avec des recettes réalistes. Une plateforme centralisée servirait de fondement à l'exploitation de nouveaux droits commerciaux et constituerait la base d'un nouveau modèle d'engagement des supporters.

Des données standardisées et de meilleure qualité constituent le moteur d'une grande partie de ce pilier – depuis des graphismes télévisés plus riches jusqu'aux analyses basées sur l'intelligence artificielle – et sont directement liées aux flux de données GPS et aux autres flux de données relevant du pilier « Sécurité » (ci-dessous). L'UCI examinera plus en détail les exigences en matière de diffusion – nouvelles technologies telles que les drones et la réalité virtuelle, harmonisation des graphismes TV et des exigences relatives aux données GPS – et étudiera les références issues d'autres sports concernant la visibilité des sponsors, les graphismes télévisés et les exigences de production.

En ce qui concerne les numéros des coureurs, l'UCI y voit un réel potentiel de reconnaissance et de merchandising, sous réserve des contraintes sportives.

La lisibilité du calendrier sera améliorée grâce aux réformes du calendrier et des modalités de participation, garantissant que les meilleurs coureurs soient présents lors des plus grandes épreuves, tandis que la modernisation des formats de course et des durées des épreuves sera étudiée.



PILIER 4 :

SÉCURITÉ



PILIER IV – SÉCURITÉ

APERÇU DU PILIER

La question de la sécurité a été soulevée de manière urgente, en particulier par les coureurs, pour qui il s'agissait de la préoccupation la plus fréquemment mentionnée. La bonne nouvelle qui ressort de cette consultation est que les parties prenantes s'accordaient largement tant sur les problèmes que sur des solutions crédibles, et qu'une grande partie de l'infrastructure nécessaire existe déjà et a été mise en œuvre grâce à l'initiative SafeR de l'UCI.

La sécurité a fait l'objet de 105 mentions, ce qui en fait le troisième pilier en nombre de contributions. La conception des parcours (évoquée par 60 % des contributeurs) et l'équipement (45 %) dominent les discussions. Les vitesses de course dépassant désormais les 100 km/h dans les descentes, chaque contribution traite la sécurité comme une question urgente.

IDÉES DES CONTRIBUTEURS

En ce qui concerne les parcours de course, un large soutien s'est manifesté en faveur de normes de conception plus strictes et fondées sur des données factuelles, ainsi que d'une validation obligatoire de la sécurité avant la course, avec des propositions visant un système de certification ou de labellisation des parcours et des normes minimales plus claires pour les barrières et les infrastructures de protection aux points à haut risque (montées, descentes et arrivées). Plusieurs familles ont appelé à un recours accru aux arrivées de type « circuit » pour un meilleur contrôle, ainsi qu'à une évaluation des risques axée sur les segments de course les plus dangereux.

En ce qui concerne le comportement des conducteurs et la caravane de la course, la réduction et une meilleure réglementation du nombre de véhicules – en particulier les motos – ont fait l'objet d'un large consensus, tout comme la formation et l'accréditation obligatoires pour les conducteurs, le personnel de course et le personnel médical au sein de la bulle de course, ainsi qu'une formation structurée pour les coureurs, en particulier les jeunes professionnels faisant leur entrée au plus haut niveau (avec des propositions visant la création d'une « super-licence » de coureur pour attester de leur expérience).

En ce qui concerne l'équipement, les intervenants – notamment les fabricants et les Fédérations Nationales – ont appelé à prendre des décisions audacieuses pour garantir que la sécurité des coureurs soit placée au cœur de tout développement d'équipement et que les investissements en recherche servent cet objectif plutôt que des intérêts commerciaux. Des références spécifiques aux pneus ont également été soulevées, notamment en ce qui concerne leur largeur minimale, les normes de durabilité, la protection contre les crevaisons et la possibilité de gérer la vitesse par le biais de l'équipement. Parmi les autres recommandations figuraient des restrictions sur les spécifications des vélos de contre-la-montre pour des raisons de coût et de sécurité. La fixation d'un braquet maximum a également été évoquée dans le cadre d'un débat plus large sur la limitation de la vitesse.

En ce qui concerne les nouvelles technologies, le suivi par GPS a bénéficié d'un soutien quasi unanime en tant qu'outil de sécurité (alertes de danger en temps réel) ; un intérêt a été manifesté pour des fonctionnalités telles que les feux de stop, et le principe général selon lequel toute nouvelle technologie utilisée en course doit être introduite via un processus clair, consultatif et fondé sur des données probantes a reçu un large soutien. Un message récurrent parmi les familles était que SafeR constitue une bonne base et que la priorité réside désormais dans une application plus stricte et cohérente des règles, ainsi que dans la transformation des systèmes de suivi et d'analyse existants en un système cohérent et crédible, élaboré collectivement.

Parmi les propositions spécifiques avancées par les contributeurs, on peut citer les suivantes :

- Traiter systématiquement les risques liés à la conception des parcours : limiter les arrivées dangereuses, imposer des derniers kilomètres en ligne droite et avancer les dates limites de soumission des fichiers de parcours.
- Mettre en place une homologation indépendante obligatoire des parcours, avec un cadre de responsabilité renforcé pour les organisateurs et une notation de la sécurité des derniers kilomètres.
- Renforcer l'application des mesures de SafeR : validation obligatoire de la sécurité avant la course, parcours labellisés SafeR et système de certification ou de labellisation lié au statut de licence.
- Réduire les vitesses grâce à la réglementation du matériel : normes relatives aux pneus et aux jantes, règles concernant le cockpit du guidon et le casque, limitation des braquets et cadre plus strict pour les prototypes.
- Appliquer des sanctions comportementales plus strictes, telles qu'un recours plus systématique aux cartons jaunes, et une révision des incitations qui poussent à la prise de risques pour des gains marginaux.
- Mettre en place un suivi GPS obligatoire et normalisé par l'UCI pour les coureurs et les véhicules, afin de surveiller le convoi de course.
- Réduire le nombre de motos et structurer la caravane de course en équipant les véhicules d'une technologie de détection de distance.
- Mettre en place une formation obligatoire à la sécurité des coureurs et instaurer une « super- licence » pour les jeunes professionnels accédant au plus haut niveau.
- Améliorer la sécurité des entraînements sur la voie publique, mettre en place une base de données internationale des incidents, établir des protocoles de signalement et renforcer la collaboration avec les autorités nationales chargées de la circulation routière.

COMMENTAIRES DE L'UCI

La sécurité est le domaine dans lequel l'UCI a déjà beaucoup agi et peut agir le plus rapidement, car la plus grande partie de l'infrastructure nécessaire existe déjà grâce à SafeR. Les contributeurs ont raison de souligner que le défi réside désormais dans la mise en œuvre et l'application cohérente de ces mesures. La priorité immédiate est l'élaboration d'un protocole commun de suivi GPS, développé conjointement avec les équipes et les organisateurs – en tenant compte des coûts et de la logistique, et en différenciant les exigences selon la catégorie de l'épreuve –, dont les avantages technologiques pourraient également s'étendre au-delà de la sécurité pour concerner l'arbitrage et l'engagement des supporters (avec l'accord des parties). La méthodologie de conception des parcours et la discipline au sein de la caravane continueront d'être améliorées grâce à SafeR. Les recommandations des Analystes SafeR devront être respectées par les organisateurs pour garantir la conformité aux Règlements UCI, avec la définition d'exigences en matière de conception de parcours sûrs et d'une méthodologie d'évaluation des parcours – incluant une notation de sécurité –, en utilisant la technologie pour accélérer les évaluations des parcours.

Les besoins liés au convoi de course seront réexaminés, notamment la réduction du nombre de motos et de voitures (par exemple, en mettant en place un « photo pool » pour les motos de presse et en recourant davantage aux drones) afin de limiter les risques, et l'intégration de nouvelles technologies telles que la détection de distance. L'UCI veillera également à l'application cohérente des sanctions grâce à une formation renforcée des Commissaires, mettra en place une formation à la sécurité destinée aux jeunes coureurs, et poursuivra le développement de la Base de données sur les incidents de course UCI ainsi que des méthodes de collecte des données pertinentes.

La réglementation relative à l'équipement continuera d'être une priorité pour SafeR et la Commission Matériel et Nouvelles Technologies UCI, l'accent étant mis sur la sécurité des coureurs. À cette fin, des investissements ciblés et collectifs, ainsi qu'une approche solidaire dans la prise de décision, seront essentiels. Les coureurs doivent également être protégés grâce à une analyse approfondie des facteurs contribuant à de mauvaises prises de décision, ainsi qu'à travers de nouvelles formes d'équipements de protection. Les différentes sources de distraction, telles que les communications radio et les terminaux embarqués, devront être analysées afin de garantir que l'utilisation de tout équipement ne compromette pas la sécurité au profit de la performance.

L'UCI regrette que certains acteurs annoncent que la sécurité est leur priorité tout en prenant des décisions contraires à cet objectif.



PILIER 5 : INTÉGRITÉ



PILIER V – INTÉGRITÉ DES RÉSULTATS

APERÇU DU PILIER

Le cinquième pilier a suscité des contributions ciblées et concrètes, axées sur la cohérence, la transparence et la confiance, fondements de la santé commerciale et de la réputation du cyclisme.

L'intégrité des résultats a été le pilier le moins souvent évoqué dans les contributions, mais les appels formulés à ce sujet convergent étroitement : harmonisation de l'arbitrage, modernisation de la lutte contre le dopage et lutte contre la fraude technologique au travers de contrôles systématiques des équipements.

IDÉES DES CONTRIBUTEURS

L'idée la plus fréquemment évoquée concernait le renforcement du professionnalisme et une plus grande cohérence de l'arbitrage. Les coureurs et les équipes ont souhaité des Commissaires professionnels à temps plein au plus haut niveau, des règlements plus clairs et plus simples, ainsi qu'une prise de décision plus transparente et plus cohérente d'une épreuve à l'autre. Les équipes ont proposé des outils d'aide à la décision pour les arbitres, notamment un système de révision vidéo (de type VAR) s'appuyant sur les contributions de SafeR et l'expérience d'anciens coureurs professionnels et Commissaires.

En matière de lutte contre le dopage, les parties prenantes ont réaffirmé leur soutien sans faille à un sport propre et aux obligations de l'UCI en vertu du Code mondial antidopage, tout en demandant davantage de clarté et de communication à l'intention des athlètes (par exemple sur les organismes autorisés à effectuer des contrôles et à quel moment, ainsi qu'un meilleur partage d'informations entre l'UCI, les autorités de contrôle et les Fédérations Nationales). La fraude technologique a été reconnue comme un domaine nécessitant une vigilance constante.

Les Fédérations Nationales ont en outre invité l'UCI à poursuivre ses actions en faveur de la protection des personnes qui est au cœur de son programme d'intégrité : traitement plus rapide des allégations, recours à des mesures de protection temporaires pendant les enquêtes, canaux de signalement plus clairs, formation continue du personnel d'encadrement et reconnaissance réciproque des sanctions entre les différentes juridictions.



Parmi les propositions spécifiques avancées par les contributeurs, on peut citer les suivantes :

- Améliorer la cohérence des décisions des Commissaires : renforcer le professionnalisme du corps des Commissaires au niveau de l'UCI WorldTour, développer une formation commune et une standardisation, et inciter d'anciens coureurs professionnels à devenir Commissaires.
- Mettre en place un mécanisme d'aide aux Commissaires de type VAR, s'appuyant sur les données de SafeR, les images des caméras embarquées et l'expérience d'anciens coureurs et Commissaires, appliqué de manière cohérente dans l'ensemble du cyclisme sur route professionnel.
- Moderniser les investissements et outils en matière de lutte contre le dopage, notamment en élargissant le programme du passeport biologique et en investissant dans la détection des anomalies basée sur l'intelligence artificielle.
- Lutter contre la fraude technologique grâce à des contrôles systématiques du matériel, tels que le scan obligatoire des vélos avant et après les courses, des procédures harmonisées pour toutes les épreuves et une coordination avec les fabricants.
- Renforcer la réglementation relative aux équipements prototypes : déclaration obligatoire des équipements innovants, définition de périodes de maturité et distinction plus claire entre les véritables prototypes et les produits de présérie validés.
- Adopter un cadre unifié pour les licences afin de remédier aux disparités dans la tarification des licences nationales.
- Établir une charte environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) ainsi qu'une charte d'intégrité comportant des indicateurs standardisés et audités, ainsi qu'une charte sociale fixant des normes minimales pour les professionnels du cyclisme.



COMMENTAIRES DE L'UCI

L'UCI partage pleinement la priorité accordée à un arbitrage cohérent et expert. Le renforcement de la formation des Commissaires – comprenant des modules en ligne et un développement professionnel continu ainsi qu'une réunion mensuelle de partage des décisions prises pour plus de cohérence – a déjà été mise en place, et une première étape importante vers des décisions étayées par la vidéo peut être franchie grâce à un examen à distance depuis le siège de l'UCI – les coûts, la logistique et le calendrier d'une intervention à distance en direct devant être évalués – parallèlement à la poursuite de l'analyse d'après-course et au retour d'expérience structuré adressé aux Commissaires. La lutte contre le dopage continue d'être menée indépendamment de l'UCI par l'International Testing Agency (ITA) et continuera de bénéficier d'investissements importants de la part de toutes les parties prenantes du cyclisme professionnel. Les contributeurs ont également soulevé des sujets dépassant le cadre strict de cette réforme, tels qu'une charte ESG à l'échelle du cyclisme professionnel, sur laquelle l'UCI continue de travailler par l'intermédiaire des instances et groupes de travail appropriés.



CONCLUSION ET CONTRIBUTEURS



CONCLUSION

RECOMMANDATIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT ÉMISES

Lues dans leur ensemble, les contributions révèlent un sport remarquablement unanime sur les enjeux essentiels et généreux dans la proposition de solutions. Sans attribuer de position à un contributeur en particulier, les recommandations suivantes sont revenues le plus souvent parmi les différentes parties prenantes :

1. **Un calendrier plus cohérent, articulé autour de blocs géographiques.** Moins de chevauchements, un déroulement saisonnier plus clair, une internationalisation renforcée et concentrée, et une réduction des déplacements. Cette recommandation est soutenue tant par les coureurs que par les équipes et les organisateurs. A également été évoquée la réduction de la durée de certaines courses.
2. **Une consolidation des droits commerciaux et médiatiques, avec une répartition équitable de l'accroissement de la valeur.** Une offre commerciale unifiée pour un « circuit mondial », associée à des mécanismes de solidarité permettant de partager la valeur à tous les étages de la pyramide. Cette proposition bénéficie d'un large soutien, mais est contrebalancée par l'insistance des organisateurs pour que leurs droits commerciaux historiques restent protégés tout en permettant un alignement commercial collectif, et pour que la discipline budgétaire prime sur la redistribution.
3. **Un mécanisme d'équité financière (plafond budgétaire ou équivalent).** Évoqué tant par les équipes, les coureurs, les organisateurs, les Fédérations Nationales que par les sponsors, afin de réduire l'écart entre les équipes et de préserver l'équilibre compétitif, plusieurs groupes insistent pour que les investissements à long terme dans le cyclisme féminin et la formation soient protégés.
4. **Une deuxième division renforcée et une pyramide ouverte protégée.** Des filières d'accès plus claires, une meilleure visibilité et des incitations pour les courses de l'UCI ProSeries et les UCI ProTeams, préservant un accès fondé sur le mérite tout en garantissant la viabilité des courses de moindre envergure.
5. **La sécurité comme élément non négociable, avec une application plus stricte des exigences existantes.** Des normes et une certification des parcours fondées sur des données probantes, moins de véhicules d'escorte, une formation obligatoire, des règles d'équipement fondées sur les données et des technologies de sécurité basées sur le GPS, le tout s'appuyant sur les travaux déjà menés par SafeR.
6. **Une croissance continue et soigneusement gérée du cyclisme féminin.** Considéré comme une opportunité d'élargissement du cyclisme et commerciale centrale – grâce à une promotion dédiée, des événements organisés conjointement, une offre commerciale féminine et un financement solidaire – tout en évitant les écueils structurels observés chez les hommes.
7. **Modernisation de la diffusion et de l'engagement des supporters.** Une production immersive (caméras embarquées, données en direct), un storytelling centré sur les athlètes, une plateforme digitale centrale et une structure de compétition plus simple et plus compréhensible. L'attractivité des courses a également été évoquée afin de réduire leur prédictibilité, plus spécifiquement pour les épreuves cyclistes par étapes masculines.

8. **Une participation prévisible, ainsi qu'une réforme des réglementations relatives aux transferts de coureurs et aux agents.** Des dates limites de participation plus précoces pour les organisateurs, des périodes de transfert et des frais réglementés, ainsi qu'une réglementation plus claire concernant les agents de coureurs.
9. **Un arbitrage plus professionnel et cohérent, ainsi que des systèmes d'intégrité fiables.** Des Commissaires expérimentés et bien formés, des règles plus simples, des outils de révision des décisions, ainsi qu'une communication claire en matière de lutte contre le dopage et de protection des athlètes.

La force de cette consultation réside non seulement dans les idées individuelles, mais aussi dans l'ampleur des attentes qui les sous-tendent. Il existe bien sûr des domaines où des tensions constructives persistent – notamment l'équilibre entre la génération de nouvelles recettes et leur redistribution, ainsi que l'ordre de priorité entre la maîtrise des coûts et le partage de la valeur –, mais il s'agit là de divergences d'accent au sein d'une ambition commune plutôt que de clivages fondamentaux.

L'UCI remercie toutes les parties prenantes qui ont apporté leur contribution et se sent sincèrement encouragée par la qualité, la franchise et l'esprit de collaboration qui se dégagent des réponses. Comme l'a écrit le Président de l'UCI dans sa lettre lançant la consultation, « ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrons orienter le cyclisme dans une direction qui profite à long terme à toutes ses parties prenantes ». La multitude de bonnes idées confirme que le cyclisme est prêt pour ce débat. L'UCI est disposée à examiner sérieusement ces propositions, et la prochaine étape consistera précisément en cela : une consultation approfondie et collaborative des parties prenantes afin de transformer les idées les plus prometteuses en un modèle consensuel et durable pour l'avenir du cyclisme sur route professionnel.



LES CONTRIBUTEURS

Les organisateurs ont constitué le groupe le plus important de contributeurs, suivis par les coureurs, les Fédérations Nationales et les équipes, tandis que les équipementiers, les médias et les diffuseurs, ainsi que les sponsors, complétaient le tableau. Ensemble, ils représentent tous les aspects du cyclisme routier professionnel.

Le présent rapport attribue délibérément les idées à des catégories de parties prenantes plutôt qu'à des individus, mais la force de cette consultation repose sur les personnes et les organisations à l'origine des contributions. L'UCI remercie chaleureusement les contributeurs énumérés ci-dessous, classés par ordre alphabétique et familles cyclistes et sans référence au contenu de leurs contributions individuelles.

ASSOCIATIONS REPRÉSENTATIVES (3)

AlGCP (équipes) ; AlOCC (organisateurs) ; CPA (coureurs et coureuses)

ORGANISATEURS DE COURSES (26)

Cadel Evans Great Ocean Road Race ; Clásica Jaén ; Copenhagen Sprint ; Czech Tour ; Flanders Classics ; Golazo ; Gran Fondo New York ; De Brabantse Pijl - La Flèche Brabançonne ; La Roue Tourangelle Centre Val de Loire ; Danilith Nokere Koerse ; O Gran Camiño ; Paris-Camembert ; Paris-Chauny ; ROCC (Rassemblement des organisateurs de courses cyclistes françaises) ; Rund um Köln ; Sparkassen Münsterland Giro ; Tour de Luxembourg ; Tour de Pologne ; Tour de la Provence ; Santos Tour Down Under ; Tour du Finistère Pays de Quimper ; Tour Féminin des Pyrénées ; Tour of Britain (British Cycling) ; Tour of Hellas (Cycling Greece) ; TPC en Nouvelle-Aquitaine ; Vuelta a Andalucía Ruta Ciclista Del Sol



FÉDÉRATIONS NATIONALES (7)

AusCycling ; Bahrain Cycling Association ; Belgian Cycling ; Cycling Austria ; Fédération Française de Cyclisme ; Palestinian Cycling Federation ; USA Cycling

ÉQUIPES (6)

CIC Pro Cycling Academy ; Cofidis ; Groupama-FDJ United ;

Contribution commune: (Bahrain Victorious, Canyon-SRAM, Decathlon CMA CGM, EF Education – EasyPost, FDJ Suez Women, Ineos Grenadiers, Lidl-Trek, Lotto – Intermarché, Movistar Team, NSN Cycling Team, Pinarello-Q36.5, Red Bull - Bora – Hansgrohe, Soudal Quick-Step, Team Picnic PostNL, Team Visma | Lease a Bike, Tudor Pro Cycling Team, XDS Astana Team, Uno-X Mobility, Unibet Rose Rockets, Groupama – FDJ United, Alpecin-Premier Tech) ;

Sprinter Nice Métropole ; UAE Team Emirates XRG

COUREURS (8)

ACCPI (Associazione Corridori Ciclisti Professionisti Italiani) ; Jordan Jegat ; Juliette Berthet ; Simon Carr ; Niamh Fisher-Black ; Jonas Hem Hvideberg et tous les coureurs d'Uno-X Mobility ; Océane Mahé ; The Cyclists' Alliance

PARTENAIRES INDUSTRIELS, MÉDIATIQUES ET COMMERCIAUX (5)

Crédit Mutuel ; Rapha ; The Outerline ; WBD (Warner Bros. Discovery) ; WFSGI (Fédération mondiale de l'industrie des articles de sport)

À propos de ce rapport

Cette synthèse s'appuie sur la lettre du Président de l'UCI du 16 février 2026 (en annexe), les contributions des parties prenantes reçues au cours de la consultation et le compte rendu de suivi de la consultation. Les recommandations sont résumées par catégorie de parties prenantes et ne sont pas attribuées à des contributeurs individuels.



Le Président

Messieurs les Présidents de :

- L'AIOCC
- L'AIGCP
- Le CPA

Mesdames et Messieurs :

- Les coureurs
- Les organisateurs
- Les équipes UCI (y compris les propriétaires)
- Les Fédérations Nationales

Envoyée par courriel uniquement

Aigle, le 16 février 2026
Réf. : Présidence

Réforme du Cyclisme Professionnel

Mesdames, Messieurs,

Le cyclisme sur route est un sport formidable et une passion partagée qui, depuis près de 150 ans, réunit des foules immenses le long des routes, venues admirer les exploits de coureurs extraordinaires dont le courage force notre admiration.

Son enracinement dans le temps, le dépassement de soi des athlètes, la beauté des paysages qu'il nous fait découvrir et l'incertitude du résultat constituent depuis toujours les fondements de son succès.

Au cours des dernières années, le cyclisme féminin a connu un essor considérable grâce aux efforts concertés de l'Union Cycliste Internationale (UCI) et de ses parties prenantes. Cette dynamique a permis une structuration accrue du cyclisme professionnel féminin et une croissance rapide des droits commerciaux, illustrées par des audiences exceptionnelles sur certaines épreuves.

Par ailleurs, la volonté de l'UCI de renforcer l'internationalisation de notre sport s'est traduite par la création de nouvelles épreuves UCI WorldTour et UCI Women's WorldTour sur quatre continents, et par l'organisation, pour la première fois de l'histoire, des Championnats du Monde Route UCI en Afrique, à Kigali, au Rwanda. Toutes ces initiatives, à l'image également d'une épreuve récemment lancée en Inde, représentent autant d'opportunités pour le développement du cyclisme, que ce soit sur le plan sportif ou commercial.

Dans le même temps, les salaires des coureurs ont connu une progression significative, également observée au niveau des budgets des équipes, avec un accroissement notable de l'écart entre ces dernières. En parallèle, les charges supportées par les organisateurs, notamment pour la sécurité, ont significativement

augmenté. Si certains ont pu compenser ces hausses par une augmentation des revenus liés aux droits commerciaux, d'autres ont dû compter sur une augmentation des contributions des pouvoirs publics.

Alors que nous avons réussi, au début de ma présidence, à collaborer sur des réformes réglementaires qui ont permis de clarifier la structure de notre sport et d'améliorer sa lisibilité, nous ne sommes pas parvenus à faire de même sur le volet économique qui devait accompagner ces mesures.

Pendant ce temps, différentes réflexions sur l'avenir de notre sport ont été menées, et certaines parties prenantes ont pris des initiatives visant à réformer le cyclisme sur route professionnel. Celles-ci ont soit été abandonnées après quelques années, ou n'ont pas abouti. Le manque de concertation préalable et l'absence de consensus sur les modèles proposés ont très certainement contribué à ces échecs. De tels projets exigent en effet une concertation approfondie de l'ensemble des parties prenantes du cyclisme et, surtout, doivent s'inscrire sous l'égide de l'UCI.

C'est dans ce contexte que, lors de la dernière réunion du Comité Directeur de l'UCI qui s'est tenue le 30 janvier dernier, j'ai proposé de relancer ce dossier sous la conduite de l'UCI. Cette proposition a été approuvée à l'unanimité.

Afin de mettre en œuvre cette décision, il a été décidé de lancer une consultation des parties prenantes constituées – AIOCC, AIGCP, CPA – ainsi que de chaque partie prenante individuellement pour celles qui le souhaiteraient, afin de recueillir vos analyses et propositions en vue d'améliorer le modèle d'organisation du cyclisme sur route professionnel masculin et féminin.

Le cyclisme est un géant populaire. Cependant, sa médiatisation et les revenus qu'il génère ne sont pas à la hauteur de sa popularité. Il existe un potentiel d'amélioration important. Nous sommes convaincus que ce potentiel ne pourra être exploité qu'avec une concertation de l'ensemble des acteurs et l'établissement d'une structure établie de manière consensuelle, basée sur un équilibre entre les forces historiques de notre sport et une approche adaptée aux défis futurs.

À ce titre, je serais heureux de recevoir votre contribution sur votre vision, particulièrement sur les thématiques suivantes :

- 1. Calendrier et participation**
 - a. Format des compétitions
 - b. Calendrier des épreuves
 - c. Organisation de la pyramide des courses et des équipes
 - d. Règles de participation (équipes et coureurs)
 - e. Internationalisation du cyclisme
 - f. Obligations en matière de développement
- 2. Modèle économique**
 - a. Gestion des droits commerciaux (médias et sponsoring)
 - b. Création de nouveaux droits commerciaux et partage de la valeur créée
 - c. Solidarité entre les niveaux
 - d. Règles financières (organismes, équipes, coureurs)
 - e. Règles sur les transferts des coureurs
- 3. Engagement des fans**
 - a. Plateforme digitale
 - b. Promotion
 - c. Réalisation TV
 - d. Intégration de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies

4. Sécurité

- a. Parcours
- b. Comportements (pilotes, coureurs, spectateurs)
- c. Matériel
- d. Nouvelles technologies (suivi GPS, communication en course)

5. Crédibilité du résultat

- a. Cohérence de l'arbitrage
- b. Antidopage
- c. Fraude technologique.

Nous vous remercions d'adresser vos contributions à l'UCI avant le 30 avril 2026. Mes équipes et moi-même sommes à votre disposition pour en parler.

L'UCI proposera à la prochaine réunion du Conseil du Cyclisme Professionnel (4 mars) une méthodologie de travail permettant d'avancer ensemble pour dessiner le cyclisme du futur, en nous appuyant sur des experts de différents domaines.

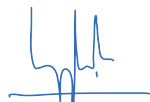
L'UCI est prête à envisager des évolutions importantes dans un sport réputé conservateur si celles-ci permettent au cyclisme de poursuivre son développement et son internationalisation, tout en assurant une plus grande aux parties prenantes dans un contexte riche en défis.

Ouverts à toutes les propositions, nous vous invitons vivement à participer activement à cette consultation.

Ce n'est qu'ensemble que nous ferons évoluer le cyclisme dans une direction qui bénéficiera à tous ses acteurs sur le long terme. Il n'y a pas d'autre voie.

En vous remerciant par avance pour votre précieuse contribution, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,



David Lappartient
Président
Membre du CIO

Cc : Comité Directeur de l'UCI
Conseil du Cyclisme Professionnel

*L'UCI se tient à votre disposition pour
toute information complémentaire.
Nous vous remercions d'adresser toutes
vos questions et demandes à :*

president@uci.ch

Tél: +41 24 468 58 11 | www.uci.org